

Date de mise à jour : le 14/10/2021

Axe : **2** **VERS UN TERRITOIRE PLUS AUTONOME**

Objectif : **2.1** **Développer les énergies renouvelables**



Action : **2.1.2** **Développons l'utilisation mutualisée du bois-énergie**

Thématiques	Politique climatique	Effets attendus			
		Climat	Air	Energie	Risques
Energie	Atténuation	X		X	

Porteur(s) de l'action : Communes et EPCI d'Alsace du Nord

Contexte

La forêt recouvre 43% du territoire du PETR de l'Alsace du Nord. Le bois-énergie représente une ressource importante pour le territoire et représente 60% des énergies renouvelables produites en 2018.

Parallèlement, le bois représente 21% de la consommation totale d'énergie du résidentiel et seulement 2% de celle du tertiaire en Alsace du Nord.

Si la ressource bois-énergie locale est d'ores et déjà relativement bien exploitée, la marge de manœuvre réside dans l'amélioration des performances des systèmes de chauffage bois existants et le développement de systèmes locaux performants et notamment collectifs dans une volonté de circuit court de l'énergie.

Descriptif de l'action

Le développement des installations collectives de chauffage au bois énergie est de deux ordres :

- des chaufferies bois pour un bâtiment public
- des réseaux de chaleur bois desservant plusieurs bâtiments, publics et éventuellement privés, logements ou entreprises

6 collectivités d'Alsace du Nord ont été identifiées au démarrage du PCAET ayant un projet de création ou d'extension d'un réseau de chaleur bois, voire biomasse pour une d'entre-elles, en phase étude ou en phase travaux.

4 collectivités supplémentaires ont un projet de chaufferie bois ou granulés bois pour un bâtiment publics en phase de réflexion ou en phase travaux.

L'objectif de l'action est également, au cours du plan climat, d'informer / former et partager les retours d'expérience sur les chaufferies bois entre collectivités et d'y inclure les entreprises intéressées.

Le petit tertiaire sera également sensibilisé aux intérêts et opportunité du chauffage au bois à travers les conseils énergie du Service d'accompagnement à la rénovation énergétique (SARE).

Le volet qualité de l'air en lien avec le chauffage bois sera inclus dans ces échanges.

Calendrier							Budget
2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	
voir tableau de suivi							
Indicateurs de suivis							Objectifs
Nombre d'installations réalisées							
Puissance installée							
Production annuelle d'énergie à partir du bois des installations							